



CLAP Sud-Ouest
Centre Ressources
Illettrisme

Vues sur Cours

Bulletin du CLAP / Centre Ressources Illettrisme d'Aquitaine

Sommaire :

- Mise en place de l'ACSE	p. 1
- Bonnes pages	p. 1
- VAE	p. 2
- Missions locales et savoirs de base	p. 2
- Aquitaine montée du niveau de Formation	p. 2
- Contrat de Projet État Région 2007 Aquitain	p. 3
- Prévenir les discriminations à l'embauche	p. 3
- Rapport à l'écrit des stagiaires de l'AFPA	p. 3
- Île de France plus de 900 000 habitants en difficulté face à l'écrit	p. 3
- Programme C2RF	p. 4
- Enquêtes annuelles de recensement 2004-2005	p. 4
- 2 documents de travail	p. 4
- Le devenir des élèves 9 ans après leur entrée en sixième	p. 5
- Agenda Interventions	p. 5
- Espaces Documentaires	p. 6

N° 20

MAI 2007

Le dispositif d'apprentissage du français de l'ACSE

• Il est destiné aux personnes immigrées légalement installées en France et appelées à y résider de manière durable. Ne peuvent pas y participer : les signataires du Contrat d'Accueil et d'Intégration (CAI) n'ayant pas encore suivi la formation linguistique prescrite dans le cadre du Contrat (Rappel : il y a un dispositif distinct, pris en charge par l'ANAEM, pour les signataires du CAI), les demandeurs d'asile, les moins de 26 ans sauf en cas de procédure de naturalisation, les personnes relevant de situations d'illettrisme.

• Parmi les personnes qui peuvent participer aux actions, une priorité est accordée : aux publics qui relèvent d'une procédure de naturalisation, aux femmes décohabitantes, aux personnes dont le niveau de français est inférieur au niveau A.1 du Cadre

Européen de Référence pour les langues.

• Le dispositif est construit à partir de 2 prestations :

- *le bilan de prescription et d'évaluation linguistique* : pour évaluer le besoin de formation, prescrire un volume d'heures de formation, puis mesurer la progression des personnes
- *la formation linguistique* : la durée de la formation pour une personne est de 200h maximum renouvelables une fois dans l'année.

• Les organismes qui vont assurer les actions sont pour la Gironde : ARP, le COS, le GRETA (antenne de Lormont), l'IREP, l'INSUP (antennes de Cenon, Mérignac, Bègles, Langon, La Réole), le GRETA du Libournais.

Pour la Dordogne et le Lot-et-Garonne : l'APP de Bergerac, le GRETA de Dordogne, la FOL 47, APPEL 47,

l'INSTEP, le CFPVI.

Pour les Landes et les Pyrénées-Atlantiques : le COS, le GRETA des Landes, l'APP de Bayonne, l'INSTEP, le GRETA Béarn Soule.

L'organisme qui assure le Bilan d'Évaluation et de Prescription Linguistique, préalable à l'entrée en formation est le CLAP-DPLAI (Tél. : 05 56 43 00 99). Rappelons qu'à côté de ces actions soumises au code des marchés publics, les « ateliers de savoirs sociolinguistiques » à savoir les actions de proximité favorisant l'appropriation des codes sociaux tout en permettant une sensibilisation à la langue peuvent faire l'objet d'une demande de subvention auprès des Directions Régionales de l'ACSE (Tél. : 05 57 22 25 90)

www.lacse.fr

l'acse
l'agence nationale pour
le soutien social
et l'égalité des chances

Bonnes pages

Sur le site de l'Observatoire National de la Lecture (ONL), on peut trouver des documents sur des questions qui nous intéressent.

2006 : Enseigner la langue, orthographe et grammaire.

2005 : Les troubles de l'apprentissage de la lecture.

2004 : L'évolution de l'enseignement de la lecture en France, depuis 10 ans.

2003 : Continuité de l'apprentissage de la lecture : du CM2 au collège.

2002 : La formation à l'apprentissage de la lecture.

Site : <http://onl.inrp.fr/ONL/>



Puis rubrique « Centre
Ressources Illettrisme »



Validation des Acquis de l'Expérience

Nous venons de rendre disponible sur notre site un « dossier VAE ». On y trouve les coordonnées des personnes désignées par les Ministères pour accompagner les candidats à la VAE (dénommés : « Référents », dans l'expérimentation Aquitaine), les coordonnées des organismes volontaires pour travailler avec les candidats à l'écriture de leur dossier. Attention, ces listes ne sont pas



figées : plusieurs structures nous ont signalé qu'elles participeraient un peu plus tard. Plusieurs structures nous ont également signalé qu'elles souhaitaient participer, mais pour les apprenants avec lesquels elles travaillent, quand ils s'engagent dans la démarche VAE. On y trouve également quelques compte-rendus d'expériences différentes mais menées dans le même champs dans d'autres Régions (Bretagne, avec un groupe d'apprenants qui a travaillé la demande de recevabilité avec un organisme;

Région Centre, avec un groupe de salariés du secteur de l'aide à la personne ; PACA, un colloque sur ce thème ; un compte-rendu du forum de l'ANLCI de 2005). Par ailleurs, le CRI propose des moments de travail destinés aux intervenants qui vont aider les candidats à la VAE à écrire leur dossier : il s'agit de réfléchir ensemble pour mieux concevoir le type d'écrit nécessaire aux dossiers VAE (voir notre programmation et sur notre site : www.clap-so.org)

Missions locales et savoirs de base

Le 30 janvier 2007, dans le cadre du forum permanent des pratiques, une rencontre régionale a eu lieu à Bordeaux sur le thème : « Identification des difficultés de maîtrise des savoirs de base et l'accompagnement des jeunes par les Missions Locales ». Cette journée était soutenue par la Préfecture de Région, la DRTEFP, l'ANLCI, le Conseil Régional, l'ACSE, l'Association Régionale des Missions Locales.

Après l'ouverture de la journée par M. SALOMON (DRTEFP), Mme GEFFROY (ANLCI), M. CORSAN (Conseil Régional), des communications ont été faites sur l'historique et le partenariat dans la prise en compte de la problématique, le repérage des difficultés des jeunes dans la maîtrise des savoirs de base. Des présentations d'actions d'accompagnement proposées à ces jeunes ont eu lieu également. Une centaine de personnes ont

participé à cette rencontre.

Suite à cette journée, la DRTEFP, l'ACSE, le Conseil Régional ont souhaité que les pistes de travail évoquées continuent d'être explorées. Le CLAP/CRI a pris contact avec l'Association Régionale des Missions Locales dans ce sens. Pour plus d'informations, voir le détail des contributions.

Aquitaine : la montée du niveau de formation

Comme au niveau national, on observe une tendance à l'élévation générale du niveau de formation en Aquitaine. Pour 2004, en Aquitaine, parmi les 15 ans ou plus qui ont terminé leurs études, 780 000 sont titulaires d'un baccalauréat ou d'un diplôme de l'enseignement supérieur. Cela représente 35 % de la population, comme au plan national, soit plus qu'en 1999.

	1999	2004
% diplômes supérieur	16%	20%
% de bacheliers	12%	15%

Par contre, la proportion de personnes titulaires d'un CAP ou d'un BEP reste inchangée pour la

même période : ils sont 600 000 dans la Région.

32 % de la population adulte n'a aucun diplôme, ou pour les plus âgés le CEP (Certificat d'Études Primaires) ; en 1999, cela représentait 37 % de cette même population. La part des diplômés diminue avec l'âge : l'accès au système éducatif était beaucoup moins généralisé.

La moitié des personnes âgées de 20 à 30 ans détient au moins un baccalauréat (parmi les jeunes femmes de 25 à 29 ans, 2 sur 3 ont obtenu au minimum un baccalauréat) et plus de 30 % possède un diplôme du supérieur.

Si le niveau de formation ne

supprime pas le risque de chômage, il y a une relation entre l'emploi et le niveau de formation initiale : en 2004, 16 % des actifs occupés sont sans diplôme, alors que 26 % des demandeurs d'emploi sont sans diplôme.

Source : INSEE Aquitaine n° 162, Janvier 2007, www.insee.fr

Après ces constats, une question se pose : d'ici une vingtaine d'années, avec une tendance aussi forte à l'élévation du niveau des formations, comment les moins qualifiés, et surtout ceux qui ne maîtrisent pas les savoirs de base, trouveront leur place sur le marché du travail ?

Contrat de projet État-Région Aquitain 2007-2013

Ce contrat prend la suite du Contrat de Plan État-Région 2000-2006. Il est ciblé sur 10 Grands Projets. Le « Grand Projet n° 4 » s'intitule : anticiper et accompagner les mutations économiques et favoriser l'emploi. Au sein de différentes mesures, il est mentionné : « une offre de formation de qualité et de proximité

pour l'acquisition des savoirs de base sera maintenue. Cette offre de formation à destination des personnes les plus éloignées de l'emploi prend un caractère indispensable dans les territoires en difficulté, souvent ruraux, où le développement des emplois de service constitue un facteur de développement économi-

que important. ». Puis plus loin : « Enfin, pour lutter contre l'exclusion sociale et faciliter l'accès aux savoirs et qualifications pour tous, une place particulière sera une nouvelle fois donnée à l'acquisition des compétences de base nécessaires pour affronter la vie et le monde du travail ».

Prévenir les discriminations à l'embauche

La Haute Autorité de Lutte contre les Discriminations et pour l'Égalité (**HALDE**) vient de publier un guide « Prévention des discriminations à l'embauche ». Il est destiné à tous les acteurs de l'insertion professionnelle : ANPE, Missions Locales, PLIE, Organismes de Formation, Associations. Il recense un certain nombre d'actions menées afin de prévenir les discriminations. Il est disponible en téléchargement sur le site de la HALDE : www.halde.fr. Par ailleurs, la HALDE vient de rendre public son rapport annuel pour

2006. En 2006, la HALDE a reçu 4058 réclamations, contre 1410 en 2005. Comme en 2005, l'emploi (+ de 42 %) et les services publics (+ de 22 %) sont à l'origine de ces réclamations. L'origine, avec plus de 35 % des cas, est le critère de discrimination le plus souvent évoqué. Dans le même registre, un rapport du Bureau International du Travail (**BIT**) révèle que la discrimination à l'embauche est courante en France. Ce rapport confirme qu'il vaut mieux être d'origine française que maghrébine ou africaine pour

se faire embaucher en France. Le BIT, avec des comédiens, a organisé un « Testing ». Pendant 6 mois, ils ont répondu à 2440 offres d'emploi. Les résultats parlent d'eux-mêmes : 4 fois sur 5 les employeurs préfèrent embaucher des candidats d'origine autochtone. La seule différence entre les candidats, c'est leurs patronymes : certains ont des patronymes d'origine maghrébine ou africaine, mais les candidats sont tous Français et ont des parcours équivalents.

Enquête sur le rapport à l'écrit des stagiaires de l'AFPA : premiers résultats

L'AFPA a procédé à une enquête, de Septembre 2005 à Mars 2006, des 12 régions (pas l'Aquitaine) auprès d'un échantillon de 1035 stagiaires en formation. Cette enquête a été menée avec les mêmes outils que l'enquête INSEE Information et vie quotidienne. Elle portait sur trois domaines : la lecture



de mots, la compréhension d'un texte simple, la production de mots écrits. Les personnes sont considérées en graves difficultés : moins de 40 % de réussite dans l'un au moins des 3 domaines. Fortes difficultés : moins de 60 % de réussite dans l'un au moins des trois domaines. Quelques difficultés, pas de difficultés. Au vu des résultats de ces tests, 2,4 % des stagiaires de l'AFPA rencontrent de graves difficultés, 3,2 %

de fortes difficultés face à l'écrit, soit au total 5,6 %. Ce taux est inférieur à celui obtenu pour l'INSEE (12 %, dont 9 % de personnes ayant été scolarisées en France). La différence s'explique peut être par l'âge : les stagiaires AFPA de l'échantillon sont un peu plus jeunes (17 à 58 ans) que la population considérée pour l'INSEE (18-65 ans), avec une plus forte proportion de situations d'illettrisme pour les plus de 55 ans.

Île-de-France : Plus de 900 000 habitants en difficulté face à l'écrit

Dans cette région, plus de 930 000 adultes de 18 à 65 ans sont considérés en difficulté importante face à l'écrit (elle a réussi moins de 60 % des questions dans un des 3 domaines : lecture de mots, écriture de mots, compréhension d'un texte

simple). L'INSEE Île-de-France dans sa publication « Île-de-France à la page » n° 278 (Février 2007), vient donc enrichir le portrait des régions qui rendent publics les résultats des différentes enquêtes nationales et régionales menées par

l'INSEE : Aquitaine, Nord Pas-de-Calais, Pays de la Loire, PACA. Tous ces résultats sont regroupés sur notre site, sur la page d'accueil : « Du nouveau sur les chiffres de l'illettrisme ».

Programme 2007 de professionnalisation des acteurs de la formation et de l'insertion en Aquitaine

Ce programme coordonné par l'AREPA/C2RF est en consultation sur le site de l'AREPA. Ces formations sont financées par le Conseil Régional. Au total, 5 modules concernent les savoirs de base :

- N° 25 « Travailler les notions d'espace et de temps en formation de base » 3 jours (24, 25 et 26 septembre 2007) - BORDEAUX
- N° 26 « Guider les apprentissages en calcul : nombre, numération, opération - niveau 1 » 2 jours (21 et 22 mai 2007) - BORDEAUX
- N° 27 « Guider les apprentissages en calcul : nombre, numération, opération - niveau 2 » 2 jours (18 et 19 juin 2007) - BORDEAUX
- N° 28 « Acquérir une démarche pour les apprentissages de la lecture-écriture » 5 jours (26, 27, 28 juin et 20 et 21 septembre 2007) - BORDEAUX
- N° 29 « La méthodologie des ateliers d'écriture » 3 jours (9 mai et 5 et 29 juin 2007) - BORDEAUX

Ces formations s'adressent à l'ensemble des formateurs salariés ou bénévoles intervenant auprès d'un public relevant des savoirs de base. Elles sont gratuites. Inscription auprès de l'AREPA (05 57 81 45 88, Mme BLANCAN) ou par Internet.

Site de l'AREPA : www.arepa-aquitaine.asso.fr

Enquêtes annuelles de recensement 2004 et 2005

A la mi-2004, 4,9 millions d'immigrés résident en France métropolitaine ; ils représentent 8,1 % de la population. Les immigrés originaires d'Afrique et d'Asie sont plus nombreux sur le territoire qu'en 1999 ; c'est l'inverse pour ceux issus des anciens courants migratoires, d'Espagne et d'Italie. Dans la population immigrée, hommes et femmes sont désormais aussi nombreux : l'immigration à dominante féminine

liée au regroupement familial a succédé après 1974 à l'immigration de main d'œuvre à majorité masculine. Grâce aux nouveaux arrivants, la population immigrée n'a pas vieilli entre 1999 et 2004-2005, contrairement aux non-immigrés.

Le niveau de formation s'est élevé nettement pour les immigrés, tout comme pour l'ensemble de la population. En particulier, par rapport à 1982, quatre fois plus d'immigrés

détiennent un diplôme de l'enseignement supérieur. Quatre immigrés sur dix résident en Île-de-France, un sur dix en Rhône-Alpes et un sur dix en Provence Alpes Côte d'Azur.

Source : INSEE Première n° 1098
Août 2006

www.insee.fr

Nouveau : disponibles sur notre site, 2 documents de travail

Informatique et savoirs de base : état des lieux région Aquitaine

On y trouve entre autres des informations sur l'état de l'équipement des structures (au moment de la réalisation du document, 151 structures en Aquitaine animaient des actions de formation de base ; 70 structures utilisaient les outils informatiques dans ces actions), les freins évoqués pour cette utilisation,

et aussi les aspects positifs liés à cette utilisation; enfin, il y figure une description des logiciels spécifiques fréquemment utilisés en formation de base.

Les organisations pédagogiques, l'hétérogénéité en formation de base. A partir de questions et de remarques qui nous sont souvent faites par des formateurs, ce docu-

ment tente de recenser les différents types d'hétérogénéité, les différents niveaux où on la constate, il pointe celles qu'il est impossible ou extrêmement difficile à gérer, et il propose quelques pistes de travail pour organiser les actions de façon à prendre en compte cette hétérogénéité.



Devenir des élèves neuf ans après leur entrée en sixième

Depuis la fin des années 90, les parcours scolaires dans l'enseignement secondaire se sont améliorés. La part de jeunes qui deviennent bacheliers au plus au terme de leur neuvième année d'études secondaires est passée de 47 % à 52 %. Les scolarités au collège sont beaucoup plus homogènes et 97 % des jeunes parviennent aujourd'hui en troisième. Si les redoublements restent importants en classe de sixième et cinquième (deux élèves sur dix), ils ont, en revanche, diminué en fin de collège. Quatre élèves sur dix accèdent à l'enseignement professionnel ; ils prolongent leur scolarité plus souvent que par le passé (54 %).

Mais les élèves entrés en sixième avec des acquis en français et en mathématiques insuffisants ou un retard scolaire connaissent encore de grandes difficultés et seule une minorité d'entre eux parvient à être bachelier (10 %). La part d'enfants d'ouvriers qui accède au second cycle général et technologique reste stable (42 %) et l'écart avec les enfants de cadres et d'enseignants ne

s'est pas réduit (91 %).

Ces différences d'orientation ne reflètent pas seulement les écarts de performances scolaires. Elles sont aussi creusées par les différences de comportement des familles au moment de la procédure d'orientation. A notes comparables, les enfants d'ouvriers et ceux d'employés formulent des vœux d'orientation moins ambitieux que ceux de cadres : ainsi, une étude récente sur la procédure d'orientation montre qu'avec une note moyenne au contrôle continu située entre 10 et 12/20, 94 % des enfants de cadres et d'enseignants demandent une orientation en seconde générale et technologique contre seulement 77 % des enfants d'employés et 65 % de ceux d'ouvriers.

Ces écarts de réussite selon le milieu social ont d'autant plus tendance à être prononcés qu'ils marquent aussi fortement les scolarités à l'école élémentaire : selon leur origine sociale, les élèves parviennent en sixième avec des acquis en français et en mathématiques très

différents. Ainsi seulement 15 % des enfants d'ouvriers appartiennent au quart supérieur des résultats contre 54 % d'enfants d'enseignants. Or, il s'agit d'aspects qui pèsent fortement sur la réussite au collège. De plus, lorsque l'on compare des jeunes ayant des caractéristiques comparables excepté en ce qui concerne le milieu social, la probabilité d'être bachelier varie fortement : elle atteint 42 % pour les enfants d'enseignants, mais tombe à 26 % si le père est ouvrier et à 22 % si le père est inactif. L'impact toutes choses égales par ailleurs de l'origine sociale est tout aussi marqué sur le risque de sortie sans qualification. La comparaison entre les estimations réalisées sur le panel 1995 et celles portant sur le panel 1989 montre à nouveau que les disparités sociales ne se sont guère résorbées.

Notes d'information n° 06.11
(avril 2006) sur
www.education.gouv.fr/stateval

Agenda des interventions

Toutes les animations mentionnées feront l'objet d'un courrier spécifique adressé aux structures et aux personnes dont nous avons l'adresse électronique, qui précisera la date, le lieu et le contenu de l'animation (environ 3 semaines avant). Ces journées sont soutenues par l'Union Européenne (FSE).

Quels types d'écrits les apprenants peu scolarisés ou relevant de l'illettrisme doivent-ils maîtriser en production écrite au quotidien ? :

- 1/2 journée à Bergerac
- 1/2 journée à Périgueux
- 2 x 1/2 journée à Bordeaux
- 1/2 journée à Dax

- 1/2 journée à Mt-de-Marsan
- 1/2 journée à Agen
- 1/2 journée à Villeneuve-sur-Lot
- 1/2 journée à Bayonne
- 1/2 journée à Pau

Validation de l'expérience : le travail du transcritteur (dit aussi le « porte-plume »):

- 3 x 1/2 à Bordeaux
- 1/2 journée à Biganos
- 1/2 journée à Bayonne
- 1/2 journée à Pau
- 1/2 journée à Biganos

Présentation d'outils et de démarches pour travailler l'oral et l'écrit en formation de base :

- 6 journées à Agen
- 6 journées à St-Laurent

Profitez des demi-journées organisées dans les Espaces Documentaires de chaque département pour rencontrer les conseillères pédagogiques.

Prenez contact avec le CLAP au 05 57 01 56 90.



CLAP Sud-Ouest

176-182, rue Guillaume Leblanc
33000 BORDEAUX

Téléphone : 05 57 01 56 90
Télécopie : 05 57 01 56 91
Messagerie : cri@clap-so.org



Puis rubrique « Centre
Ressources Illettrisme »

Vues sur Cours :

Directeur de la publication : Pascal PILET
Responsable de la publication : Yves GUEGAN
ISSN : 1621-5699

Envoyé à 2322 exemplaires par courriel

Espaces documentaires

Le « Centre Ressources Illettrisme » est destiné aux associations, organismes, services de l'État ou des Collectivités Territoriales qui interviennent dans l'orientation, la formation et l'insertion sociale et professionnelle des publics adultes, immigrés ou non, ne maîtrisant pas la langue française et les savoirs de base.

Dans le cadre de partenariats, le Centre Ressources Illettrisme d'Aquitaine a mis en place des espaces documentaires dans les Départements de la région. Les fonds documentaires sont spécialisés dans les savoirs de base. On peut y emprunter 5 documents simultanément ; le prêt est gratuit, un chèque de caution et demandé.

DORDOGNE

- C.D.D.P (Contact : Mme Valérie Balier)
4bis, Rue Albert Pestour 24000 **PERIGUEUX**
☎ 05 53 09 85 83 Fax 05 53 53 83 84
- L'Atelier (Contact : Mme Cathy Delbasty)
40, Rue Neuve d'Argenson 24100 **BERGERAC**
☎ 05 53 57 78 26 Fax 05 53 57 21 66

LANDES

- CDDP (Contact : Mme Nadine Arménio)
614, rue du Ruisseau 40000 **MONT-DE-MARSAN**
☎ 05 58 75 43 11 Fax 05 58 06 29 18

GIRONDE (Hors CRI)

- Pays Médoc (Contact : Mlle Stéphanie ROLLAND)
21, rue du Gal de Gaulle 33112 **SAINT LAURENT**
☎ 05 57 75 18 92 Fax 05 57 75 13 90
- Mission Locale (Contact : Mme Marie VALERE)
189, avenue du Mal Foch 33500 **LIBOURNE**
☎ : 05 57 51 71 27 Fax : 05 57 51 71 27
- Mission Locale (Contact : M. Lucas PROUDHOM)
17, rue Saint-Simon 33390 **BLAYE**
☎ : 05 57 42 89 75 Fax : 05 57 42 92 44

LOT- ET- GARONNE

- Mission Locale (Contact : Mlle Virginie Le Corre)
110, boulevard de la Liberté 47000 **AGEN**
☎ 05 53 47 23 32 Fax 05 53 47 56 62
- Mission Locale (Contact : Mme Marianne Julien)
13, rue Darfeuille 47300 **VILLENEUVE SUR LOT**
☎ 05 53 40 06 02 Fax 05 53 40 40 08

PYRENEES - ATLANTIQUES

- Mission Locale (Contact : Mme Josiane Viaud)
Complexe République, 1er étage 64000 **PAU**
☎ 05 59 98 90 40 Fax 05 59 98 90 49
- Mission Locale (Contact : Mme Muriel Hiriart)
74, rue d'Espagne 64100 **BAYONNE**
☎ 05 59 59 82 60 Fax 05 59 25 65 44

GIRONDE

- CLAP / Centre Ressources Illettrisme
176/182, rue Guillaume Leblanc 33000 **BORDEAUX**
☎ 05 57 01 56 90 Fax 05 57 01 56 99
- Lundi : 8h30-12h30 / 13h30-17h30
Mardi et Jeudi : 8h30-12h30 / 14h-17h30
Mercredi : 13h30-17h30
Vendredi : 8h30-12h30
- Fermé le mercredi matin et vendredi après-midi**